



Positionnement professionnel et stage



Code Apogée
4MTPM32



Composante(s)
UFR Sciences
des Territoires
et de la
Communication



Période de
l'année
Semestre 4

En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

- * Mettre en relation l'enseignement du M2 UPEPT avec la pratique professionnelle de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- * Monter en compétences et en autonomie et démontrer de ses capacités de proposition dans le cadre d'une mission professionnelle.

Présentation

Description

Le stage professionnel obligatoire, d'une durée de cinq mois minimum, effectué en France ou à l'étranger, fait l'objet d'un double encadrement par un enseignant référent et l'hôte de stage. Dans le cas d'étudiants en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, leur activité professionnelle se substitue à la réalisation du stage.

L'atelier de positionnement professionnel est préparatoire au stage. Il est structuré en jeux de rôles. L'étudiant est accompagné dans la compréhension de ses points forts et de ses points de fragilité et ébauche un positionnement professionnel futur.

Objectifs

- * Préciser son projet et son positionnement professionnels ;
- * Se positionner dans une équipe professionnelle ;

Heures d'enseignement

Positionnement professionnel et stage - TD	Travaux Dirigés	8h
--------------------------------------------------	-----------------	----